



**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EdgePoint**

États financiers semestriels

Période terminée le 30 juin 2009

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom du Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales conventions comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les vérificateurs indépendants. Le conseil d'administration ne se compose d'aucun membre indépendant de la direction. Les états financiers intermédiaires du Fonds ont été revus et approuvés par le conseil d'administration pour toutes les séries de parts du Fonds.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 24 août 2009



Norman Tang
Directeur des finances
Le 24 août 2009

REMARQUE À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., le gestionnaire du Fonds, nomme les vérificateurs indépendants pour qu'ils effectuent la vérification des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si les états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un vérificateur, un avis doit en faire état.

Les vérificateurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EDGEPOINT**

État de l'actif net (non vérifié)
Au 30 juin 2009, avec chiffres correspondants au 31 décembre 2008

	2009	2008 (Vérifié)
Actif		
Placements à la juste valeur*	55 729 823 \$	5 901 447 \$
Gain non réalisé sur un contrat de change à terme	130 294	-
Trésorerie	1 486 222	721 973
Montants à recevoir pour les parts souscrites	1 299 585	476 842
Intérêts courus et dividendes à recevoir	178 157	21 952
Autres débiteurs	88	57
	58 824 169	7 122 271
Passif		
Montants à payer pour les titres achetés	519 597	598 468
Montants à payer pour les parts rachetées	750	-
Créditeurs et charges à payer	118 134	5 294
	638 481	603 762
Actif net	58 185 688 \$	6 518 509 \$
Actif net par série		
Série A	36 902 082 \$	4 961 387 \$
Série B	18 034 877 \$	1 042 893 \$
Série F	3 246 273 \$	475 259 \$
Série I	2 456 \$	38 970 \$
Actif net	58 185 688 \$	6 518 509 \$
Nombre de parts en circulation		
Série A	3 022 193	479 030
Série B	1 477 726	100 655
Série F	264 022	45 811
Série I	198	3 750
Actif net par part		
Série A	12,21 \$	10,36 \$
Série B	12,20 \$	10,36 \$
Série F	12,30 \$	10,37 \$
Série I	12,40 \$	10,39 \$

* Le coût des placements est reflété dans l'état du portefeuille de placements.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EDGEPOINT**

*État des résultats (non vérifié)
Pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009*

Revenu	
Dividendes	234 176 \$
Intérêts	232 093
	466 269
Moins : impôts étrangers retenus	(19 870)
	446 399
Charges	
Frais de gestion (note 3)	259 421
Frais d'administration et frais d'agent des transferts	74 024
Droits de garde et frais de comptabilité	32 054
Honoraires de vérification	9 416
Renseignements aux porteurs de parts	4 205
Rémunération des membres du comité d'examen indépendant	1 837
Droits de dépôt	1 442
Honoraires d'avocat	775
	383 174
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 3)	3 312
	379 862
Revenu net de placement	66 537
Gain net réalisé et non réalisé et coûts d'opérations	
Gain net réalisé sur la vente de placements et les variations de change	577 069
Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements	6 001 729
Coûts d'opérations	(68 442)
	6 510 356
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation	6 576 893 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation par série	
Série A	4 148 661 \$
Série B	2 094 834 \$
Série F	335 541 \$
Série I	(2 143) \$
	6 576 893 \$
Augmentation de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation	
Série A	2,40 \$
Série B	2,79 \$
Série F	2,55 \$
Série I	(1,63) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance **EDGEPOINT****

*État de l'évolution de l'actif net (non vérifié)
Pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009*

	Série A	Série B	Série F	Série I	Total
Actif net au début de la période	4 961 387 \$	1 042 893 \$	475 259 \$	38 970 \$	6 518 509 \$
Augmentation de l'actif net liée à l'exploitation	4 148 661	2 094 834	335 541	(2 143)	6 576 893
Opérations sur les capitaux propres					
Produit tiré de l'émission de parts	28 833 807	14 989 250	2 480 311	–	46 303 368
Réinvestissement de distributions	–	–	–	–	–
Paiements lors de rachats de parts	(1 041 773)	(92 100)	(44 838)	(34 371)	(1 213 082)
	31 940 695	16 991 984	2 771 014	(36 514)	51 667 179
Actif net à la fin de la période	36 902 082 \$	18 034 877 \$	3 246 273 \$	2 456 \$	58 185 688 \$

Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

Parts émises et en circulation					
Solde au début de la période	479 030	100 655	45 811	3 750	
Parts émises contre espèces, compte tenu des distributions réinvesties	2 633 915	1 385 786	222 592	–	
Parts rachetées	(90 752)	(8 715)	(4 381)	(3 552)	
Solde à la fin de la période	3 022 193	1 477 726	264 022	198	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen (en \$)	Juste valeur (en \$)	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
146 500	The Progressive Corp.	2 479 159	2 572 774	4,42
123 400	Grupo Televisa S.A. de C.V., CAAÉ	2 189 564	2 435 300	4,19
73 500	Ryanair Holdings PLC	2 367 752	2 423 518	4,17
88 600	Hughes Communications Inc.	1 568 976	2 350 927	4,04
125 100	International Game Technology	1 657 627	2 310 366	3,97
134 100	International Rectifier Corp.	2 216 955	2 303 577	3,96
73 600	Willis Group Holdings Ltd.	2 083 642	2 200 986	3,78
33 900	WellPoint Inc.	1 625 975	2 003 504	3,44
95 750	Pool Corp.	1 838 258	1 841 774	3,17
56 100	Kinetic Concepts Inc.	1 574 030	1 774 805	3,05
57 870	Moody's Corp.	1 544 502	1 772 286	3,05
20 400	Research in Motion Ltd.	1 329 036	1 684 589	2,89
68 550	Harman International Industries Inc.	1 258 113	1 493 855	2,57
48 750	Mine Safety Appliances Co.	1 274 864	1 362 099	2,34
175 600	Interface Inc., catégorie A	648 532	1 265 365	2,17
51 000	Cisco Systems Inc.	1 025 353	1 104 881	1,90
27 450	BorgWarner Inc.	681 234	1 088 237	1,87
253 200	Grafton Group PLC	1 093 831	1 084 477	1,86
212 700	Grupo Modelo S.A.B. de C.V., série C	743 388	872 743	1,50
115 000	AMN Healthcare Services Inc.	982 738	852 743	1,47
31 500	American Express Co.	751 976	850 837	1,46
40 300	FirstService Corp., actions privilégiées à dividende cumulatif de 7,00 %, série 1	740 138	785 016	1,35
24 050	DCC PLC	446 212	572 834	0,98
19 900	Makita Corp.	497 352	557 450	0,96
32 100	Misumi Group Inc.	511 734	527 146	0,91
8 000	Schindler Holding AG	441 265	513 029	0,88
62 100	LCA-Vision Inc.	230 936	304 582	0,52
76 700	Exfo Electro-Optical Engineering Inc.	353 332	279 955	0,48
740	CME Group Inc.	224 059	267 575	0,46
3 100	HEICO Corp.	126 159	130 644	0,22
14 100	Connaught PLC	99 555	100 899	0,17
122 000	Travelsky Technology Ltd., catégorie H	69 530	78 673	0,14
250 000	The Brick Group Income Fund, bons de souscription d'actions, 27 mai 2014	28 750	40 000	0,08
		34 704 527	39 807 446	68,42
Valeur nominale				
(en \$)				
Titres à revenu fixe				
1 750 000	Cogeco Câble Inc., 5,95 %, 9 juin 2014	1 764 885	1 762 648	3,03
1 465 000	Molson Coors Capital Finance ULC, 5,00 %, 22 septembre 2015	1 405 880	1 469 468	2,53
1 200 000	Hughes Network Systems, LLC / HNS Finance Corp., 9,50 %, 15 avril 2014	1 329 508	1 370 293	2,36
1 215 000	Les Compagnies Loblaw limitée, 7,10 %, 1 ^{er} juin 2016	1 288 057	1 349 634	2,32
1 376 000	The Brick Group Income Fund, 12,00 %, 30 mai 2014	1 326 036	1 327 840	2,28
1 421 000	Toromont Industries Ltd., 4,92 %, 13 octobre 2015	1 300 627	1 314 183	2,26
1 210 000	Trinidad Drilling Ltd., débentures convertibles, 7,75 %, 31 juillet 2012	936 396	1 089 000	1,87

**Portefeuille mondial de fonds
de revenu et de croissance EDGEPOINT**

État du portefeuille de placements (non vérifié) (suite)

Au 30 juin 2009

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen (en \$)	Juste valeur (en \$)	Pourcentage de l'actif net
Valeur nominale				
(en \$)	Titres à revenu fixe (suite)			
901 000	ASM International NV, 4,25 %, 6 décembre 2011	808 752	964 983	1,66
636 000	Cineplex Galaxy, débentures convertibles, 6,00 %, 31 décembre 2012	605 698	639 180	1,10
550 000	Rogers Cable Inc., 7,25 %, 15 décembre 2011	582 572	593 819	1,02
550 000	Shaw Communications Inc., 6,50 %, 2 juin 2014	565 895	586 856	1,01
505 000	Rogers Sans-fil inc., 7,625 %, 15 décembre 2011	536 164	549 243	0,94
400 000	Interface Inc., 11,375 %, 1 ^{er} novembre 2013	416 829	481 172	0,83
510 000	Sotheby's, débentures convertibles, 3,125 %, 15 juin 2013	422 889	474 732	0,82
367 000	Shaw Communications Inc., 6,15 %, 9 mai 2016	356 476	379 195	0,65
375 000	Boardwalk REIT, 5.31 %, 23 janvier 2012	362 438	353 318	0,61
182 000	Shaw Communications Inc., 6,10 %, 16 novembre 2012	179 882	191 879	0,33
190 000	Kinetic Concepts Inc., 3,25 %, 15 avril 2015	130 881	173 045	0,30
150 000	Shaw Communications Inc., 7,50 %, 20 novembre 2013	157 995	166 389	0,29
150 000	Rogers Communications Inc., 5,80 %, 26 mai 2016	149 651	153 776	0,26
125 000	Manitoba Telecom Service, 6,65 %, 11 mai 2016	124 938	129 078	0,22
110 000	Retirement Residential REIT, 8,25 %, 31 janvier 2011	106 700	106 700	0,18
100 000	Les Compagnies Loblaw limitée, 4,85 %, 8 mai 2014	99 978	101 985	0,17
90 000	Shaw Communications Inc., 5,70 %, 2 mars 2017	85 275	89 398	0,15
55 000	Bell Canada Inc., 6,25 %, 12 avril 2012	56 705	58 548	0,10
26 900	TimberWest Forest Trust, débentures, 9,00 %, 11 février 2014	26 900	30 935	0,05
15 000	Bonavista Energy Trust, 6,75 %, 30 juin 2010	14 944	15 080	0,02
		15 142 951	15 922 377	27,36
Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations		(73 443)	–	–
Total des placements		49 774 035	55 729 823	95,78
Contrats de change à terme				
	Contrat de change à terme visant l'achat de 4 255 650 \$ CA, contre 3 500 000 \$ US, à un taux de change de 1,2159, venant à échéance le 28 juillet 2009	–	188 973	0,32
	Contrat de change à terme visant l'achat de 986 760 \$ CA, contre 900 000 \$ US, à un taux de change de 1,0964, venant à échéance le 8 septembre 2009	–	(58 679)	(0,10)
		–	130 294	0,22
Autres actifs moins les passifs			2 325 571	4,00
Actif net			58 185 688	100,00

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

1. Le Fonds

- a) Le Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 par une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province d'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds, et Gestion de placements EdgePoint inc. est le conseiller en placement. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I.
- b) Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de l'actif net. Les parts des séries A et B sont offertes aux investisseurs particuliers. Les parts de série F sont destinées à tous les investisseurs participant à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de séries I sont réservées aux grands investisseurs dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription avec EdgePoint.
- c) Pour constituer le Fonds, EdgePoint a effectué un placement initial de 150 000 \$ dans le Fonds. En tant que premier investisseur, EdgePoint ne peut racheter son placement tant que 500 000 \$ additionnels n'auront pas été reçus d'autres investisseurs. Au 30 juin 2009, EdgePoint détenait au sein du Fonds des placements dont la valeur marchande s'établissait à 2 456 \$.
- d) Les états financiers intermédiaires du Fonds comprennent les états du portefeuille de placements et de l'actif net au 30 juin 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009 (les « états financiers »).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont fondés sur les conventions suivantes :

a) Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Évaluation des placements

Les placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et, par conséquent, sont comptabilisés à leur juste valeur. Les placements en titres inscrits à la cote d'une bourse de valeurs mobilières ou qui sont négociés hors cote sont évalués au cours acheteur de clôture. Les titres pour lesquels il n'existe aucun cours acheteur de clôture sont évalués au dernier cours vendeur ou au dernier cours de clôture. Les titres dont le cours acheteur de clôture, le dernier cours vendeur ou le dernier cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres dont les cotes ne sont pas fiables ou ne reflètent pas toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimative, celle-ci étant déterminée par le gestionnaire à l'aide des sources d'information disponibles et des techniques d'évaluation qui ont généralement cours dans le secteur, notamment des modèles d'évaluation. Les placements à court terme, y compris les titres de créance à court terme échéant à moins de 90 jours de la date d'acquisition, sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont donc inscrits à leur juste valeur au moyen du coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

c) Évaluation des contrats de change

Le Fonds peut conclure des contrats de change à des fins de couverture ou s'exposer à une certaine devise. Les contrats de change sont évalués selon la différence entre le taux à terme du contrat et le taux acheteur à terme (pour une devise détenue) ou entre le taux à terme du contrat et le taux vendeur à terme (pour une devise vendue à découvert), à la date d'évaluation. Lors de la réalisation d'un contrat, le gain ou la perte est inclus dans le poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements ».

d) Trésorerie

La trésorerie est constituée des dépôts et est comptabilisée au coût, lequel se rapproche de sa juste valeur.

e) Autres actifs et passifs

Les montants à recevoir pour parts souscrites et les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont désignés comme débiteurs et présentés comme autres actifs. Ils sont enregistrés au coût après amortissement, lequel se rapproche de leur juste valeur. De la même manière, les montants à payer pour les titres achetés et les charges à payer sont désignés comme des passifs financiers et inscrits au coût après amortissement, lequel se rapproche de leur juste valeur.

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Opérations sur les placements et constatation des revenus

Tous les revenus, les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s, les variations de change et les coûts d'opérations sont attribuables aux placements et aux dérivés réputés être détenus à des fins de transaction. Les opérations sur les placements sont comptabilisées selon la valeur du placement à la date de l'opération, c'est-à-dire le jour au cours duquel l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Le coût des placements, qui correspond au montant payé pour chaque titre, est calculé selon la méthode du coût moyen sans tenir compte des coûts d'opérations. Les gains et les pertes réalisés sur les opérations sont constatés comme produit de cession, déduction faite de leur coût moyen. La plus-value ou la moins-value non réalisée des placements représente la différence entre leur coût moyen et leur juste valeur à la fin de la période. Le revenu de dividendes, y compris les dividendes en actions, est inscrit à la date ex-dividende, tout comme les retenues d'impôts étrangers, s'il y a lieu, et le revenu d'intérêts est constaté quotidiennement, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le revenu et les gains (pertes) en capital réalisé(e)s et non réalisé(e)s sont alloués aux différentes séries de titres proportionnellement, selon le montant des capitaux propres qui y sont investis. Pour obtenir des renseignements sur les frais de gestion, il y a lieu de se reporter à la note 3.

g) Coûts d'opérations

Les coûts d'opérations, comme les commissions de courtage versées lors de l'achat et de la vente de titres du portefeuille, et les autres coûts liés à la négociation payés à des tiers externes, comme les droits de timbre et les commissions sur les opérations de change, sont portés en charges à l'état des résultats en fonction de la date de négociation.

h) Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur de chaque jour ouvrable; pour le coût historique des placements, le taux de change employé est celui en vigueur à la date de l'achat. Le produit tiré de la vente de placements, les dividendes et les intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change approximatif en vigueur aux dates de ces opérations. Les gains et les pertes sur les opérations, les conversions de devises étant considérées comme des opérations sur les placements, sont inclus dans le gain net ou la perte nette réalisé sur la vente de placements ou dans la variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements.

i) Gestion du capital

Le gestionnaire gère le capital du Fonds, soit l'actif net du Fonds, selon les objectifs de placement présentés dans le prospectus simplifié et dans la notice annuelle du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations de placement au cours de la période pour chacune des séries, divisée par le nombre moyen de parts en circulation de chaque série au cours de la période.

k) Modifications futures de conventions comptables

Le Conseil des normes comptables du Canada a récemment confirmé son projet d'adopter les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») en 2011. Toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les IFRS aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Au 30 juin 2009, le gestionnaire élaborait un plan en vue de respecter l'échéancier publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant le passage aux IFRS. Les principaux éléments de ce plan comprennent la présentation d'informations concernant l'incidence qualitative sur les états financiers aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010, la présentation d'informations concernant l'incidence quantitative, s'il en est, sur les états financiers au 31 décembre 2010 et l'établissement des états financiers au 31 décembre 2011 conformément aux IFRS.

Selon son évaluation actuelle des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, le gestionnaire ne prévoit pas que l'actif net attribuable aux porteurs de parts ou l'actif net par part seront touchés par le passage aux IFRS. À l'heure actuelle, il anticipe que le passage aux IFRS, en ce qui concerne les états financiers du Fonds, entraînera la présentation d'informations additionnelles et peut-être une présentation différente des participations des porteurs de parts et de certains autres éléments.

3. Frais de gestion et charges

- a) EdgePoint, le gestionnaire, fournit des services de gestion, de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Les frais de gestion pour les parts de la série I sont négociés avec l'investisseur et payés directement par celui-ci, et non pas par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A	1,70 %
Série B	1,90 %
Série F	0,70 %

- b) En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable du paiement de tous les frais se rapportant à son exploitation. Les charges d'exploitation du Fonds comprennent les impôts, les honoraires d'avocat et de vérification, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire et les frais de garde, les coûts d'opérations du portefeuille, les frais d'administration, à l'exclusion du salaire versé aux principaux actionnaires du gestionnaire, les frais de gestion des investisseurs ainsi que les coûts liés aux rapports et aux prospectus. Chaque série est responsable du paiement des charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts et les frais bancaires, lesquels sont payés ou payables directement par le Fonds, le gestionnaire engage les dépenses au nom du Fonds, lequel le rembourse ensuite. Les charges d'exploitation communes sont réparties parmi les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon le type de charge d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont la responsabilité d'EdgePoint.
- c) EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou assumer certaines charges du Fonds. Ces charges sont présentées à l'état des résultats. EdgePoint peut cesser de renoncer à des frais de gestion ou d'assumer certaines charges du Fonds à tout moment, mais l'on peut prévoir qu'il continuera jusqu'à ce que le Fonds soit suffisamment important pour absorber tous les frais de gestion et toutes les charges d'exploitation.
- d) EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imposés au Fonds et en demandant à celui-ci de distribuer aux porteurs de parts des frais de gestion équivalant aux réductions. Les distributions de frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et sont comptabilisées comme des distributions aux fins de la présentation de l'information dans les états financiers.

4. Impôt sur le revenu

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu sur la tranche du revenu net, y compris les gains nets réalisés, versée ou à verser aux porteurs de parts. Ceux-ci seront imposables sur le revenu ainsi distribué.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôts futurs. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base rajusté aux fins de l'impôt sur le revenu. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, les passifs d'impôts futurs relatifs aux gains en capital non réalisés et les actifs d'impôts futurs relatifs aux pertes en capital non réalisées ne seront pas réalisés par le Fonds et, par conséquent, ne sont pas comptabilisés par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent des actifs d'impôts futurs pour le Fonds, mais en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à l'annulation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est constaté par le Fonds.

À la fin de la dernière année d'imposition, soit au 15 décembre 2008, le Fonds n'avait aucune perte en capital disponible. Toute perte en capital peut être reportée en avant indéfiniment pour réduire de futurs gains en capital nets réalisés.

5. Commissions de courtage

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les coûts d'opérations à l'état des résultats du Fonds. Les activités de courtage sont réparties entre les courtiers sur la base d'une évaluation visant à déterminer quel courtier obtiendra les meilleurs résultats pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou autres, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci, qu'ils soient ou non utilisés par EdgePoint dans son processus de prise de décision de placement. Au cours de la période, EdgePoint n'a eu aucun rabais de courtage sur titres gérés pour lesquels les services de tiers ont été payés par des courtiers. D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de forfait en même temps que l'exécution d'opérations, c'est pourquoi EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

6. Rapprochement de la valeur liquidative

L'actif net présenté dans les états financiers est comptabilisé selon les PCGR (l'« actif net selon les PCGR ») et la juste valeur des placements négociés sur un marché actif est calculée à l'aide du cours acheteur de clôture. La valeur liquidative (la « VL ») à des fins d'achats, de substitutions et de rachats par des porteurs de parts est calculée selon les règles d'évaluation présentées dans le prospectus simplifié et la notice annuelle du Fonds et la valeur des placements négociés sur un marché actif est calculée au moyen du cours de la dernière opération. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que soit présenté un rapprochement entre la VL et l'actif net selon les PCGR.

La différence entre la VL et l'actif net selon les PCGR, par part, à la fin de la période terminée le 30 juin 2009, est présentée dans le tableau ci-dessous.

	VL	Actif net selon les PCGR
Série A	12,24 \$	12,21 \$
Série B	12,23 \$	12,20 \$
Série F	12,32 \$	12,30 \$
Série I	12,43 \$	12,40 \$

7. Instruments financiers

La plupart des actifs et des passifs du Fonds sont des instruments financiers. Ces instruments financiers comprennent les placements, les contrats de change, les dépôts, les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les autres débiteurs, les montants à payer pour les titres achetés, les montants à payer pour parts rachetées ainsi que les créditeurs et les charges à payer. Les placements et les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur selon les conventions comptables décrites ci-dessus. Tous les autres instruments financiers sont constatés au coût ou au coût après amortissement, lequel, étant donné la nature à court terme de ces instruments, correspond sensiblement à leur juste valeur.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, chaque Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque lié aux cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque d'illiquidité. La valeur des placements dans le portefeuille d'un Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture économique et de facteurs spécifiques à certains titres à l'intérieur du Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il a investi.

a) Gestion des risques

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value à long terme du capital et de générer du revenu. Pour ce faire, il investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements du monde entier. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des entreprises qui ont de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion solides. L'équipe de gestion du portefeuille acquiert des participations dans ces sociétés à un prix en deçà de l'évaluation de la véritable valeur de chacune de ces sociétés. L'approche à revenu fixe comprend une analyse des facteurs macroéconomiques qui affectent la croissance de l'économie comme les taux d'intérêt et la politique monétaire et budgétaire. De plus, elle met l'accent sur l'analyse de crédit pour repérer les occasions de valeur relative au sein de secteurs spécifiques ou entre différents secteurs de marché.

L'équipe de placement adopte une approche conservatrice de gestion des risques; elle effectue des recherches exhaustives pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque entreprise. L'équipe mesure ensuite les risques spécifiques à l'entreprise par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe est d'avis qu'investir dans des entreprises qui ont des avantages concurrentiels dans leur secteur d'activités respectif est plus efficace que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche basée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Des examens mensuels sont effectués par le chef de l'exploitation et le chef des placements; ils s'assurent que les règles de conformité s'appliquant avant et après une opération sont respectées. Le comité de la gouvernance et de la surveillance passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque lié aux cours

Le risque lié aux cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements présentent un risque inhérent de perte du montant investi. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Dans le cas du Fonds, ce sont ses placements en titres de participation qui l'exposent le plus au risque lié aux cours. Au 30 juin 2009, si le cours des titres sur leur bourse respective avait progressé ou fléchi de 5 % sans aucun changement des autres variables, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1,99 million de dollars (soit quelque 3,4 % du total de l'actif net). Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

c) Risque de change

Le risque lié aux devises survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises varie en raison des fluctuations des taux de change.

Le tableau ci-dessous indique, à la fin de la période et en équivalent en dollars canadiens, dans quelles devises (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante au risque, y compris le capital sous-jacent aux contrats de change à terme, s'il y a lieu.

Devises	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie (en milliers de \$)	Contrats de change (en milliers de \$)	Total* (en milliers de \$)
Livre sterling	101	27	–	128
Euro	1 657	–	–	1 657
Dollar de Hong Kong	79	–	–	79
Yen japonais	1 085	–	–	1 085
Peso mexicain	873	–	–	873
Franc suisse	513	–	–	513
Dollar américain	38 644	21	(5 112)	33 553
	42 952	48	(5 112)	37 888
Pourcentage de l'actif net	73,8 %	0,1 %	(8,8 %)	65,1 %

* Inclut les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 30 juin 2009, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises, sans aucun changement des autres variables, l'incidence sur l'actif net du Fonds aurait respectivement été une hausse ou une baisse d'environ 0,4 million de dollars (soit quelque 0,7 % du total de l'actif net). Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des risques de taux d'intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à échéance.

	Titres de créance	Pourcentage de l'actif net
Moins de 1 an	– \$	–
De 1 an à 3 ans	2 229 825	3,83
De 3 à 5 ans	8 634 775	14,84
Plus de 5 ans	5 057 777	8,69
	15 922 377 \$	27,36

Au 30 juin 2009, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse ou une baisse de 0,50 %, en présupposant une courbe de rendement parallèle, toutes les autres variables restant constantes, la valeur de l'actif net du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 0,08 million de dollars (approximativement 0,14 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie selon la durée moyenne pondérée modifiée de 3,9 des titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds. Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

e) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations ou à un de ses engagements envers le Fonds.

Le risque de crédit du Fonds se concentre principalement dans ses avoirs en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements est leur valeur comptable au 30 juin 2009.

Au 30 juin 2009, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

	Pourcentage de l'actif net	Pourcentage des titres de créance
AA	0,18	0,68
BBB	15,95	58,28
BB	2,49	9,08
B	3,47	12,67
Sans note	5,27	19,29
	27,36	100,0

e) Risque de crédit de la contrepartie (suite)

Le Fonds est aussi exposé au risque de crédit de par ses opérations sur des titres cotés en bourse. Il limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme étant très faible puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut s'engager dans des contrats de change visant l'achat ou la vente de devises afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties approuvées ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que, à tout moment, peu d'entre eux ne sont pas réglés et que les opérations sont payées sur livraison.

f) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a pas d'autre passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre espèces, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements régissant les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

1000, rue Yonge, bureau 200

Toronto (ON) M4W 2K2

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353, ou numéro sans frais : 1-866-757-7207

Gestion de patrimoine EdgePoint inc. est d'avis qu'elle se doit d'être une entreprise socialement responsable et de prendre soin du monde dans lequel elle évolue. L'imprimeur qu'elle a retenu pour produire les présents documents a été nommé parmi les imprimeurs innovateurs en protection de l'environnement au Canada par la revue *Print.Action* en 2007. Il a aussi reçu la certification ISO 14001 ainsi que celle du Forest Stewardship Council (FSC) de la Rainforest Alliance. Le FSC est un système international de certification et d'étiquetage pour les produits de bois et de papier provenant de sources gérées de façon responsable et dont la provenance à titre de produits recyclés a été vérifiée.



Printed by *reforets* in an ISO 14001 Environment

